

On peut maintenant sauver les ormes

Depuis plusieurs années, au Québec — et surtout dans la région de Montréal — il a fallu abattre des milliers d'ormes à cause de la terrible maladie hollandaise de l'orme. Heureusement, depuis quelques années, les chercheurs ont mis au point un traitement à la fois préventif et curatif qui donne d'excellents résultats et qui permet désormais de sauver l'espèce.

Mais avant de parler de traitement, il faut tout d'abord connaître le cycle et l'origine de la maladie. Elle est provoquée par un champignon, le « *ceratocystis ulmi* », qui envahit les vaisseaux de l'arbre. Il s'ensuit un flétrissement des feuilles et, rapidement, la mort de l'arbre. La transmission de la maladie se fait par un insecte, le Scolyte indigène et le Scolyte européen. Ce dernier est beaucoup plus virulent, d'où la perte de milliers d'ormes.

Il convient donc d'arrêter l'évolution de la maladie par un contrôle approprié, au moment propice, et ensuite de traiter occasionnellement de façon préventive.

Insecticide et fongicide

Puisque la maladie hollandaise de l'orme a 2 sources, soit un champignon et un insecte, il faut un traitement double; un fongicide et un insecticide. L'insecticide mis au point par les chercheurs porte le nom de DURSBAN 4E. Il est vaporisé sous pression. Le fongicide porte le nom de ARBOTECT et il doit être injecté dans l'arbre malade au moyen d'une canule du type de celles qu'on utilise dans les érablières. Il faudra également couper et brûler les branches trop



Des ormes majestueux comme ceux-ci peuvent maintenant être protégés contre la terrible maladie hollandaise.

infectées, et aussi écorcer celles qui ont été émondées parce que les Scolytes pondent leurs œufs sous l'écorce.

L'idéal est de traiter tous les arbres d'un même secteur avec insecticide et fongicide chaque année, de façon à obtenir une protection complète.

Provenance de cette maladie

On croit que cette terrible maladie qui infeste les ormes d'Amérique remonte au début des années 1930. Elle aurait eu comme source l'importation de meubles ou de caisses en bois d'orme contaminé

en provenance d'Europe. Au Québec, elle fut observée pour la première fois près de Sorel en 1944. Elle s'y est répandue depuis, notamment dans la vallée du Saint-Laurent, causant en certains endroits la mort de la presque totalité des ormes. Dans les quinze années qui suivirent l'introduction de la maladie au Québec, on estime qu'environ 700 000 ormes en furent victimes. Certaines villes déplorent la perte de presque tous les ormes. C'est le cas de Montréal où 45 000 des 50 000 ormes sont morts de la maladie. (*La Presse*, Montréal)

Secours d'urgence pour la sécheresse qui sévit en Mauritanie

Le vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, a annoncé que le Canada fournissait 300 000 \$ pour secourir les victimes de la grave sécheresse qui sévit en Mauritanie. Cette somme sera versée dans le cadre du Programme d'assistance humanitaire internationale (AHI) de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Frappée par des sécheresses successives depuis plusieurs années, la Mauritanie n'a reçu que très peu de pluie au cours de l'année 1982, ce qui s'est soldé par de mauvaises récoltes et un appauvrissement des pâturages. En outre, cette situation a

été aggravée par une invasion de sauterelles et autres insectes nuisibles. On estime à 1,2 million le nombre de personnes touchées par la sécheresse dans ce pays d'Afrique occidentale d'une population de 1,6 million d'habitants.

Compte tenu de la gravité de la situation, à la fin de 1982, le gouvernement mauritanien a déclaré le pays zone sinistrée et a demandé une aide alimentaire à la communauté internationale. En complément des efforts des autorités mauritaniennes, un groupe formé de plusieurs organisations non gouvernementales, sous le patronage du Croissant-Rouge mauritanien, a mis sur pied un programme de

secours à l'intention de 300 000 personnes dans le besoin et appartenant aux catégories les plus vulnérables de la population : les enfants, les femmes enceintes et allaitantes, les personnes âgées et les handicapés.

De la contribution du Canada seront versés, dans le cadre de ce programme, 175 000 \$ au Croissant-Rouge mauritanien pour l'achat de secours en nature : nourriture, couvertures et vêtements. Le Canadian Lutheran World Relief recevra 125 000 \$ afin d'aider le Lutheran World Service à financer le transport de ces biens et d'autres matériels. Cette subvention s'ajoute aux 2 millions de dollars que le Canada a récemment accordés à la Mauritanie sous forme d'aide alimentaire.